

# Commission Départementale des Jeunes du 8 décembre 2016

## Maison des Sports

**Début de la CDJ à 20.00**

### Membres présents :

- Eric DUCOS : président Commission des Jeunes et Secrétaire du Comité
- Michel KERISIT : responsable de la Commission Sportive
- Olivier GROSDOIGT : éducateur sportif départemental.
- Serge SAUVAGE : représentant club FEJ de l'AVENIR de RENNES
- Thierry MARQUIS : représentant club FEJ de BRECE
- Romain GAUTHIER : représentant club FEJ de la TA RENNES
- Anthony BRETON : représentant club FEJ de l'OC CESSON

### Membres excusés :

- Jacques SORIEUX : président du Comité
- Jacques LABRUE : représentant club FEJ de THORIGNE-FOUILLARD
- Kenny RENAUX : Conseiller Technique National
- Jean-Philippe SPEGAGNE : membre de la CDJ
- Pascal BOYER : membre de la CDJ
- Cédric ROINSON : représentant club FEJ de VITRE

Eric DUCOS, responsable de la CDJ, souhaite la bienvenue aux membres de la CDJ. Un tour de table est effectué pour que chacun se présente aux nouveaux venus.

## **1. Approbation du compte-rendu de la CDJ du 17 décembre 2015.**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **2. Compte-Rendu de la CRJ**

Malheureusement, la CRJ qui devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> décembre a été annulée faute de combattants. De ce fait, ce point ne sera pas abordé. Eric rappelle que font partie de la CRJ certains membres du Conseil de Ligue, les responsables des CDJ des quatre départements et les membres des droits. En général un des techniciens de la Ligue y est également présent (la plupart du temps Kenny).

Un des rôles de la CRJ est de discuter des points abordés dans les CDJ et proposer des actions, des changements de règlements sportifs au Conseil de Ligue pour les faire approuver. Par ailleurs, certaines décisions fédérales peuvent être également abordées et la présence des responsables des CDJ permet de faire redescendre ces informations au niveau des Comités.

La CRJ aurait normalement dû aborder le sujet du maintien ou non du Burgiard. Du coup, pour l'instant, aucune décision n'est prise à ce niveau. Peut-être le point sera-t-il directement abordé en Conseil de Ligue au mois de Janvier.

## **3. Le point sur les compétitions jeunes**

### **Championnat Jeunes**

Eric informe de la mise en place de la nouvelle formule cette saison avec deux championnats (benjamins/minimes et cadets/juniors).

Le premier constat est que le nombre d'équipes est resté quasi identique par rapport à la saison passée (115 équipes l'an dernier en 1<sup>ère</sup> phase en cumulant les 3 championnats contre 111 équipes cette année sur les 2 championnats). Pour cette 1<sup>ère</sup> phase, on a réussi à répartir les clubs de manière

géographique sur les 3 niveaux des 2 championnats. Eric présente ensuite quelques stats concernant le nombre de jeunes par catégories participant au championnat jeunes. Pour l'instant il n'est pas possible d'affiner plus ces stats obtenus auprès d'Eric CAUGANT (responsable informatique de la FFTT). Il serait en effet intéressant de connaître la répartition des jeunes sur chacun des championnats benjamins/minimes et cadets/juniors. Sur la demande de Mathieu, Eric indique également le taux de participation des féminines, à savoir 30 filles sur 413 participants (résultats après la 2<sup>ème</sup> journée).

Eric mentionne également que sur les deux premières journées, il y a eu peu de forfaits ou d'équipes incomplètes.

Suite à la répartition initiale de cette année qui s'est faite un peu aléatoirement (en tenant compte néanmoins de quelques requêtes de certains clubs), on constate de fortes disparités comme la présence de joueurs classés démarrant en D3...Pour éviter ce cas, Eric propose pour la saison prochaine de mettre en place un système similaire aux Interclubs, où les clubs devront indiquer dans la mesure du possible la composition de leurs équipes (au moins sur les D1 et D2) afin d'éviter que de trop fortes équipes se retrouvent en D3 et démotivent les équipes de joueurs débutants. On ne prendrait plus en compte le classement de la saison précédente pour répartir les équipes en début de saison. Michel pense que ce système risque d'entraîner une diminution d'équipes sur la 1<sup>ère</sup> phase car beaucoup de clubs ne sauront lister la composition de leurs équipes jeunes dès le début de la saison.

Une discussion s'engage sur le nombre d'équipes par poule et sur le nombre de journées et de phase. L'ETD a émis le souhait de faire un championnat sur 2 phases avec des poules de six. Cela permettrait d'avoir une journée de plus par rapport à l'organisation actuelle. Eric rappelle que l'organisation en trois phases avait été demandé à l'époque par les techniciens pour permettre à des équipes fortes démarrant en D3 d'atteindre la D1 avant la fin de saison. Néanmoins, si on met en place le système précédent permettant d'identifier dès le début de saison le niveau des équipes, ce problème n'est plus d'actualité et on peut alors passer sur deux phases. Eric soumet tout de même deux problèmes potentiels : du fait de la diminution du nombre de poules, on aura plus de difficultés à faire des poules géographiques au plus bas niveau et si une équipe n'est pas à son niveau, elle devra effectuer 5 rencontres à ce niveau au lieu de 3 actuellement...

### **Circuit des Jeunes :**

Eric mentionne la suppression du 2<sup>ème</sup> tour, faute d'organisateur. A sa connaissance, c'est la première fois que cela arrive. Concernant le 1<sup>er</sup> tour, il fait état de la participation, qui malgré la réorganisation des tableaux, est sensiblement la même que le 1<sup>er</sup> tour de la saison dernière, à savoir : un tableau A de 20 poussins, un tableau B de 37 benjamins promos, le nouveau tableau C de 14 minimes promos ; au niveau des filles, le tableau D a accueilli 7 joueuses et le E 10 joueuses. Evidemment, on est encore loin des 150 joueurs qu'on avait il y a 3 ou 4 ans sur certains tours. Il ne faut néanmoins pas s'alarmer...car depuis 3 ou 4 ans on a constaté aussi une baisse du nombre de licenciés dans ces catégories. Le tableau minimes promo a visiblement plus aux joueurs présents et Eric incite les éducateurs de clubs à en faire la promotion dans leurs clubs respectifs.

Mathieu et Anthony demandent pourquoi on ne pourrait pas tout faire jouer le matin. Eric rappelle que c'est une demande des parents de joueurs et que c'est une décision qui a été prise en CDJ de diminuer la durée de la compétition et donc de séparer la compétition en deux ½ journées, le plus gros tableau (benjamins promos) basculant l'après-midi.

Olivier rappelle maintenant que la filière de plus en plus suivie par les jeunes consiste d'abord à découvrir le tennis de table pendant les tournois inter-secteurs organisés par le Conseil Départemental (dans les secteurs où ils sont organisés), puis le Circuit des Jeunes et passent ensuite en compétition sur le Championnat Jeunes. Mathieu insiste sur le fait que ces tournois inter-secteurs ne font pas concurrence aux compétitions du Comité mais sont au contraire un complément que le Comité n'est pas forcément dans la capacité d'organiser. La majorité des jeunes y participant sont déjà licenciés dans des clubs.

Pour rebondir sur deux demandes faites récemment par des clubs, Eric propose de faire modifier le règlement pour autoriser les licences tradi 1<sup>ère</sup> année à participer aux tableaux B et C. En effet,

certaines jeunes peuvent être amenés à passer en licence tradi pour dépanner sur une compétition officielle et si on appliquait le règlement actuel, ils ne pourraient plus participer au Circuit des Jeunes...L'unanimité des membres de la CDJ approuve cette modification qui sera proposée en Comité Directeur pour application dès le prochain tour.

Une réflexion s'engage pour savoir si on pourrait faire jouer les filles dans les tableaux garçons pour les faire jouer un peu plus...mais la première question serait de savoir si elles le veulent vraiment. Eric n'est pas vraiment pour cette option tant que le nombre de joueuses leurs permet de faire entre 5 et 6 parties dans la ½ journée.

Anthony s'inquiète du fait qu'il y ait de moins en moins d'organiseurs, mais Michel rétorque que ce n'est pas lié au Circuit des Jeunes mais à toutes les compétitions. On retrouve malheureusement les mêmes clubs volontaires qui du coup se retrouvent avec plus de compétitions à organiser et de bénévoles à mobiliser. Le fait d'essayer de démarrer plus tôt et convoquer tous les tableaux le matin n'apporterait pas grand-chose si ce n'est éventuellement de terminer un peu plus tôt, mais cela ne permettrait pas d'enchaîner sur une compétition nationale comme cela aurait été envisagé à Cesson pour le 2<sup>ème</sup> tour qui a été annulé.

### **Interclubs Départementaux**

Bien que le règlement soit déjà parti dans les clubs, Eric souhaiterait s'aligner sur le règlement des Interclubs Régionaux et permettre aux clubs d'inscrire des filles dans les équipes garçons dans le cas où ils n'auraient pas de possibilité de créer une équipe fille ou de se mettre en entente avec un autre club. L'ensemble des membres de la CDJ approuve cette option.

Eric propose d'envoyer immédiatement cette demande à l'ensemble des clubs pour application immédiate cette saison.

Par ailleurs, Eric propose que, dans le cas où le nombre d'équipes filles éventuellement inscrites ne permet pas d'organiser un tableau, d'intégrer ces équipes filles dans les tableaux garçons.

### **Critérium des Jeunes :**

Un sondage a été organisé pour avoir un avis des clubs, joueurs et parents pour savoir si cette compétition a un intérêt ou non d'être maintenu. Malheureusement, trop peu de personnes ont répondu à ce sondage, et le peu de personnes ayant répondu désirent maintenir cette compétition.

Mathieu pense que l'on devrait retirer cette compétition du challenge FEJ, néanmoins Eric estime que le principe d'existence de cette compétition et ce pourquoi elle a été créé fait qu'elle doit à l'heure actuelle en faire partie.

Une discussion s'engage par ailleurs sur l'intérêt ou non de maintenir le dossier FEJ et le challenge FEJ. L'idée serait éventuellement de créer en parallèle un dossier orienté plus vers le développement. Mais comment le faire sans ressources supplémentaires ? Faut-il réduire le montant du challenge FEJ pour le redistribuer sur une autre opération ?

## **4. Point sur le CLE et les Stages**

Olivier fait le bilan des stages écoulés jusqu'à présent.

Un stage s'est déroulé au mois de juillet avec 23 participants.

Deux stages ont eu lieu fin août avec respectivement 14 et 15 joueurs.

Un stage détection s'est déroulé à Rapatel avec 12 jeunes, en parallèle d'un stage de perfectionnement qui avait lieu à THORIGNE où 16 à 18 jeunes étaient également présents.

Le Comité a également mis en place deux stages initiateur 35 : un au mois de juillet avec 18 participants et un à la Toussaint avec 4 participants.

Une discussion s'engage sur le nombre relativement important de joueurs qui se sont formés. En effet, par rapport aux stages que l'on voulait proposer aux initiateurs formés, avec quelques jeunes de leur club respectif, aucun n'a répondu favorablement à cette offre. De plus, il semble que tous n'œuvrent pas dans leur club pour encadrer ou aider à l'encadrement de séances.

Deux joueurs ayant fait leur formation d'animateur fédéral vont venir faire leur pratique sur le stage qui se déroulera au mois de décembre.

Concernant le CLE, ce dernier fonctionne comme l'an dernier, à savoir le lundi à Cesson, le mercredi à THORIGNE et le vendredi au CPB. Huit jeunes ont été inscrits sur la liste envoyée à la DRDJS. Théoriquement, ces jeunes devraient venir sur deux de ces séances, mais seul un joueur répond aux critères en fait.

Olivier explique également qu'il y a de fortes chances que le fonctionnement du CLE évolue et que son fonctionnement soit mutualisé et géré par la Ligue.

## **5. Points Divers**

Pas de questions diverses.

Fin de la CDJ : 22h40.